

Conseils pour la rédaction du rapport concernant la poursuite de la psychothérapie après 30 séances

Objectif : Rédiger un rapport le plus court possible pour expliquer/convaincre le besoin du patient.

Message central : La thérapie est efficace mais des risques/symptômes résiduels rendent la poursuite nécessaire.

Anamnèse/symptômes au début de la thérapie (3-4 phrases)

- Nommer les éléments anamnestiques nécessaires à la compréhension du cas (selon les situations) : par ex. éléments biographiques, situation sociale, conditions de travail, histoire psychiatrique et médico-chirurgicale...
- Préciser les symptômes, le contexte dans lequel ils s'inscrivent et les plaintes au début du traitement (qui justifieront les diagnostics listés à la prochaine section)

Évaluation diagnostique (avec codes CIM) (mots clés seulement)

- Lister les diagnostics ou hypothèses diagnostiques avec codes CIM et sévérité
- Ne communiquer que des éléments connus par le patient (et ses parents, si mineur)
- Spécifier si confirmé par questionnaires/ rapports d'évaluation (si existants)

A-t-on connaissance de thérapies antérieures ? Oui/non

Si oui, quelles sont-elles ? (1-2 phrases)

- Si connus, indiquer le nom du thérapeute, la période, la durée, l'orientation thérapeutique, le motif de consultation

Type et cadre de la thérapie actuelle (mots-clés ou 1-2 phrases)

- Spécifier si le patient a été adressé par un autre professionnel de la santé
- Préciser psychothérapie en individuel/de groupe/de famille/de couple d'orientation [à préciser ou non, si besoin] à une fréquence de x fois par mois...depuis le...
- Spécifier si autres suivis parallèles en lien avec la problématique dans le cadre de votre institution/cabinet ou à l'extérieur

Déroulement de la thérapie jusqu'à ce jour, indication de poursuite de la thérapie et objectif

Déroulement de la thérapie jusqu'à ce jour (3-4 phrases):

- Décrire les étapes du traitement : lister les éléments travaillés en thérapie jusqu'à présent avec les méthodes employées
- Décrire les résultats/améliorations obtenus
- Décrire les symptômes résiduels/éléments qui n'ont pas encore pu être travaillés

Indication de poursuite de la thérapie (1-2 phrases) :

- Mentionner les risques en cas d'arrêt de la thérapie (suicidaire, rechute, hospitalisation...)

Objectifs (mots-clés ou 3-4 phrases) :

- Indiquer les résultats espérés : amélioration des symptômes, stabilisation du fonctionnement dans la vie quotidienne, prévention du risque suicidaire, prévention de la rechute, autonomisation du patient (et de ses parents, si mineur) dans la gestion de son trouble, etc.

Proposition pour la suite de la procédure : fréquence des séances, durée probable, évaluation du pronostic (2-3 phrases)

- Demander la prolongation pour 6 mois/1 an à la fréquence souhaitée.
- Se donner le droit d'intensifier la fréquence, si besoin, selon l'évolution de l'état de santé du patient.
- Formuler un pronostic :
 - « Dans ces conditions, le pronostic pour ce patient devrait a priori être favorable »
 - « Étant donné la complexité de cette situation et les nombreuses comorbidités, le pronostic demeure réservé »
 - « Dans ces conditions, la poursuite de la psychothérapie devrait permettre [rappeler les résultats espérés] »